

Initiales du maire

Initiales du greffier ou greffier
adjoint

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

Le conseil de la Ville de Rigaud siègera en séance ordinaire ce 3 novembre 2020 par voie de vidéoconférence considérant le décret numéro 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, l'arrêté ministériel 2020-074 en lien avec les séances publiques dans les zones rouge (palier 4 - alerte maximale) les décrets numéro 222-2020, 388-2020, 418-2020, 460-2020, 478-2020, 483-2020, 501-2020, 509-2020, 531-2020, 544-2020, 572-2020, 593-2020, 630-2020, 667-2020, 690-2020, 717 2020, 807-2020, 811-2020, 814-2020, 815-2020, 818-2020, 845-2020, 895-2020, 917-2020, 925 2020, 948-2020, 965-2020, 1000-2020, 1023-2020, 1051-2020, 1094-2020 et 1113-2020 prolongeant cet état d'urgence et l'arrêté 2020 029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et l'arrêté 2020-049 sur la transmission de questions écrites préalable à la séance et la publicisation de la séance.

Sont présents :

- M. Hans Gruenwald Jr., maire
- Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
- M. Archie Martin, conseiller
- Mme Edith de Haerne, conseillère
- M. André Boucher, conseiller
- M. Danny Lalonde, conseiller
- M. Mario Gauthier, conseiller
- M. Jacques Poulin, directeur général par intérim
- Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Gestion du personnel - entérinement de l'embauche de M. Jacques Poulin au poste de directeur général par intérim à compter du 27 octobre 2020
3. Autorisation de signature générale relative aux dossiers des ressources humaines et abrogation de la résolution 2016-04-109
4. Nomination temporaire d'un trésorier adjoint et abrogation de la résolution 2020-02-050
5. Autorisation de signature des chèques et effets ainsi que l'abrogation de la résolution 2019-08-232
6. Autorisation de signature au compte bancaire chez Desjardins pour les transactions liées aux activités du tourisme des Services récréatifs et communautaires ainsi que l'abrogation de la résolution 2019-09-274
7. Nomination temporaire d'un greffier adjoint et abrogation de la résolution 2006-06-270
8. Nomination temporaire - responsable substitut de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels et abrogation de la résolution 2006-09-383
9. Désignation temporaire de M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, à titre de répondant en matière d'accommodement et abrogation de la résolution 2018-09-311



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

10. Rejet des soumissions reçues pour l'appel d'offres 2020-SA-01 relatif à des travaux de mise aux normes et de réaménagement du bâtiment sis au 19-23 de la rue Saint-Jean-Baptiste E.
11. Autorisation de signature d'une entente relative à des travaux municipaux avec Gestion Mainville, entrepreneur général inc., et 2623-2975 Québec inc. pour le projet de développement résidentiel « Les Sentiers de Rigaud » sur les lots 4 025 499, 4 025 500, 4 025 503, 4 025 506, 4 025 686, 4 025 688 à 4 025 696 inclusivement, 4 025 700, 4 025 701, 4 025 743, 4 025 744, 4 025 746 et 4 025 747
12. Période de questions allouée aux citoyens
13. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. La greffière, Mme Camille Primeau, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

2020-11-277

Gestion du personnel - entérinement de l'embauche de M. Jacques Poulin au poste de directeur général par intérim à compter du 27 octobre 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Chantal Lemieux, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud est en processus de recherche d'un candidat afin de pourvoir de façon permanente au poste de directeur général;

CONSIDÉRANT QU'une période de vacances du poste est envisagée et que le conseil municipal souhaite éviter un bris de service à ce poste clé dans l'attente que le poste soit pourvu;

CONSIDÉRANT les articles 112 et 113 de la *Loi sur les cités et villes* stipulant que le conseil doit nommer un directeur général qui est le fonctionnaire principal de la Ville;

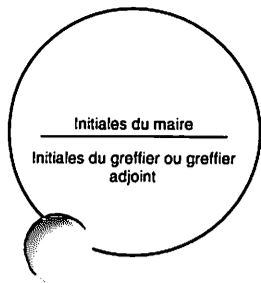
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination et à l'embauche, par intérim, d'un directeur général;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu

1. d'entériner la nomination et l'embauche de M. Jacques Poulin au poste de directeur général par intérim à compter du 27 octobre 2020, et ce, jusqu'à la nomination d'un directeur général permanent, pour un mandat d'une durée maximale de trois (3) mois.
2. d'autoriser le maire, M. Hans Gruenwald Jr. ou, en son absence, le maire suppléant, à signer tous les documents donnant plein effet à l'embauche de M. Poulin.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Initiales du maire

Initiales du greffier ou greffier
adjoint

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

2020-11-278

Autorisation de signature générale relative aux dossiers des ressources humaines par intérim et abrogation de la résolution 2016-04-109

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'autoriser le maire, M. Hans Gruenwald Jr., et le directeur général par intérim, M. Jacques Poulin, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, tous les documents relatifs aux dossiers des ressources humaines (ententes de travail, conventions collectives, etc.).

La résolution 2016-04-109 est abrogée.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-279

Nomination temporaire d'un trésorier adjoint et abrogation de la résolution 2020-02-050

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Chantal Lemieux, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QU'elle occupait, notamment, la fonction de trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QU'il est jugé important de ne pas laisser de vacances à ce poste, même de façon temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu de nommer temporairement M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, au poste de trésorier adjoint.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-280

Autorisation de signature des chèques et effets

Il est proposé par M. André Boucher et résolu que le conseil

1. Autorise les personnes suivantes à signer les chèques et effets, pour et au nom de la Ville de Rigaud :

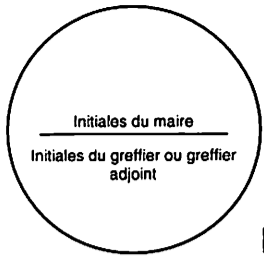
- M. Hans Gruenwald Jr., maire ou, en son absence ou incapacité, le maire suppléant, et ce, selon l'ordre établi par la résolution nommant les maires suppléants;

Et

- M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, ou, en son absence ou incapacité, Johanne Plante, directrice des finances et trésorière;

2. Abroge la résolution numéro 2019-08-232.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

2020-11-281

Autorisation de signature au compte bancaire chez Desjardins pour les transactions liées aux activités du tourisme des Services récréatifs et communautaires ainsi que l'abrogation de la résolution 2019-09-274

Il est proposé par M. André Boucher et résolu que le conseil

1. autorise les personnes suivantes à signer les chèques et effets, pour et au nom de la Ville de Rigaud, au compte bancaire chez Desjardins pour les transactions liées aux activités du tourisme des Services récréatifs et communautaires :

- M. Hans Gruenwald Jr., maire ou, en son absence ou incapacité, le maire suppléant, et ce, selon l'ordre établi par la résolution nommant les maires suppléants ;

Et

- M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, ou, en son absence ou incapacité, Mme Johanne Plante, directrice du Service des finances et trésorière.

2. Abroge la résolution numéro 2019-09-274.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-282

Nomination temporaire d'un greffier adjoint et abrogation de la résolution 2006-06-270

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Chantal Lemieux, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QU'elle occupait, notamment, la fonction de greffière adjointe;

CONSIDÉRANT QU'il est jugé important de ne pas laisser de vacances à ce poste, même de façon temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de nommer temporairement M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, au poste de greffier adjoint.

La résolution 2006-06-270 est abrogée.

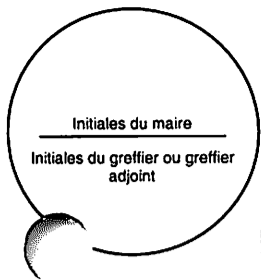
Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-283

Nomination temporaire - responsable substitut de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels et abrogation de la résolution 2006-09-383

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Chantal Lemieux, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QU'elle occupait, notamment, la fonction de responsable substitut de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels;



Initiales du maire
Initiales du greffier ou greffier
adjoint

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

CONSIDÉRANT QU'il est jugé important de ne pas laissé de vacances à cette fonction, même de façon temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de nommer temporairement M. Jacques Poulin, directeur général par intérim à la fonction de responsable substitut de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels.

La résolution 2006-09-383 est abrogée.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-284

Désignation temporaire de M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, à titre de répondant en matière d'accommodement et abrogation de la résolution 2018-09-311

CONSIDÉRANT l'adoption de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accompagnements pour un motif religieux dans certains organismes*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit désigner un répondant en matière d'accommodement en vertu de ladite Loi;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Chantal Lemieux, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QU'elle occupait, notamment, la fonction de répondante en matière d'accompagnement;

CONSIDÉRANT QU'il est jugé important de ne pas laisser de vacances à ce poste, même de façon temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu de désigner M. Jacques Poulin, directeur général par intérim, à titre de répondant temporaire de la Ville de Rigaud en matière d'accommodement.

La résolution 2018-09-311 est abrogée.

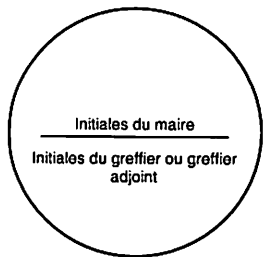
Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-285

Rejet des soumissions reçues pour l'appel d'offres 2020-SA-01 relatif à des travaux de mise aux normes et de réaménagement du bâtiment sis au 19-23 de la rue Saint-Jean-Baptiste E.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de mise aux normes et de réaménagement du bâtiment sis au 19-23 de la rue Saint-Jean-Baptiste E. ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 477.4 de la *Loi sur les cités et villes*, une estimation des coûts des travaux a été produite par la firme Cormier Lefebvre, architectes, le 28 juin 2020, et ce, pour un montant de 283 190,78 \$, plus les taxes applicables ;



Initiales du maire
Initiales du greffier ou greffier
adjoint

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT QUE ces trois (3) soumissions ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE les trois (3) soumissions ont des prix beaucoup plus élevés que l'estimation des coûts des travaux produite par la firme Cormier Lefebvre, architectes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu de rejeter les trois (3) soumissions reçues relativement à l'appel d'offres 2020-SA-01 pour des travaux de mise aux normes et de réaménagement du bâtiment sis au 19-23 de la rue Saint-Jean-Baptiste E., puisque l'écart entre les prix soumis par ces soumissionnaires et le budget prévu pour ces travaux est beaucoup trop important.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-11-286

Autorisation de signature d'une entente relative à des travaux municipaux avec Gestion Mainville, entrepreneur général inc., et 2623-2975 QUÉBEC INC. pour projet de développement résidentiel « Les Sentiers de Rigaud » sur les lots 4 025 499, 4 025 500, 4 025 503, 4 025 506, 4 025 686, 4 025 688 à 4 025 696 inclusivement, 4 025 700, 4 025 701, 4 025 743, 4 025 744, 4 025 746 et 4 025 747

CONSIDÉRANT le règlement numéro 350-2017 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ;

CONSIDÉRANT le projet ayant comme titre « Les Sentiers de Rigaud » présenté par Gestion Mainville, entrepreneur général inc., et 2623-2975 QUÉBEC INC. pour un développement résidentiel ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Service l'urbanisme et du développement économique à la signature d'une entente entrepreneur ;

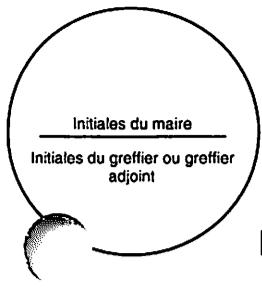
CONSIDÉRANT le rapport de conformité signé le 26 octobre 2020 par le directeur des Services techniques et des infrastructures en lien avec les plans soumis ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu

1. D'accepter la firme d'ingénierie CDGU inc. proposée par l'entrepreneur ;
2. D'autoriser l'entrepreneur à la préparation des certificats d'autorisation requis ;
3. D'autoriser la version finale des plans et devis des Travaux municipaux soumis ;
4. D'autoriser, par les personnes désignées à la résolution numéro 2019-06-173, la signature d'une entente relative à des travaux municipaux avec Gestion Mainville, entrepreneur général inc., et 2623-2975 QUÉBEC INC. pour un développement résidentiel sur les lots numéro 4 025 499, 4 025 500, 4 025 053, 4 025 506, 4 025 686, 4 025 688 à 4 025 696 inclusivement, 4 025 700, 4 025 701, 4 025 743, 4 025 744, 4 025 746 et 4 025 747 en y stipulant toute clause ou condition jugée utile dans l'intérêt de la Ville ou non incompatible avec la présente.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 3 novembre, à 18 h

Période de questions allouée aux citoyens

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

2020-11-287

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière